

MO-MAC -002

Intervention sur circuit HP isolé et dépressurisé

Rappels des risques :



Fluide sous-pression



Bruit lors de la pose de l'installation

Pré-requis

- Repérer les organes à démonter, les sources de pression, les sectionnements et CNR (Clapet de Non Retour) ainsi que les purges.
- A bord, remplir le permis de travail
- Etablir la demande de consignation mécanique pour l'intervention : MO-MAC-001
- Vérifier la disponibilité des EPI et des moyens d'information (pancarte, étiquettes, rubalise...)
- L'intervention doit se faire sur circuit isolé, dépressurisé et en s'assurant de sa consignation
- L'intervention est effectuée sous la responsabilité du responsable d'installation.

Mode opératoire

Rappel important

- Obligation de réaliser une consignation propre à l'intervention (**1 intervention = 1 procédure**).
- Obligation de réaliser une **consignation mécanique** pour toute intervention sur un circuit HP
- Obligation d'**isoler**, de la source de pression, l'organe concerné par l'intervention avec **2 sectionnements** (ou 1 sectionnement et 1 CNR)
- Obligation de **dépressuriser** le circuit
- Interdiction de reprendre un **serrage** lorsqu'un circuit est sous-pression

Mode opératoire

- Diffuser : « Dans 5 minutes isolement de tel circuit dans telle partie du bâtiment, purge du collecteur, mettre les protections auditives »
- Isoler les sectionnements les plus proches des sources
- S'écarter du risque (effacement du corps)
- Purger l'installation et maintenir les **purges ouvertes**
- Vérifier l'**étanchéité** des sectionnements (absence de montée en pression)
- Isoler les sectionnements les plus proches de l'organe à démonter
- Entraver ou interdire la manœuvre des sectionnements isolés avec une entrave physique
- Mettre en place les **moyens d'information** et, si besoin, le personnel dédié à la surveillance
 - o Etiquette (nom et numéro de tél. de la personne à contacter, date et installation concernée par la consignation)
- Interdire l'**accès aux abords** de l'intervention
- Contrôler la **présence de ligne anti-fouettement** (si démontage de flexible)
- Intervenir sur l'installation de façon à **éviter l'éventuelle projection de l'organe** ou du collecteur
- Epruver le circuit conformément au Fascicule d'Epreuve Sous Pression
 - o Cas 1 : Epreuve hydraulique
 - o Cas 2 : Epreuve à l'air
- Renseigner et signer le **PV d'épreuve** avec le responsable d'installation
- Diffuser **5 minutes** avant et au moment de la mise en pression d'un circuit « Mise en pression de tel circuit dans telle partie du bâtiment »
- Vérifier l'absence d'interaction sur d'autres installations puis **redisposer le circuit et déconsigner** le circuit.



Rédacteur :
Manager de Prévention

Vérificateur :
Resp service Métier Chaud
Visa : ACQUIS

Approbateur :
DHSE

Date : 05/03/2021
VISA : ACQUIS
Original à SM/HSE